iRA@LYON

La lettre de l'IRA de Lyon - Octobre 2015 - N°14

Edito



Depuis le 4 septembre 2015, l'IRA de Lyon est «ambassadeur de la réserve citoyenne de l'éducation nationale».
Première école de service public à nouer un tel partenariat avec une académie, l'IRA a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche, Mme Najat Vallaud-Belkacem, venue parrainer la cérémonie de signature de la convention.
Rappelant l'origine et le sens de cet engagement citoyen, et saluant la réactivité de l'IRA en appui de ses services, la ministre a pu apprécier la sincérité et la qualité des propos des élèves-attachés présents à la table ronde aux côtés de réservistes et de chefs d'établissements.
Pour l'IRA, cette qualité d'ambassadeur sonne comme une chance et une évidence : une chance car elle va lui permettre une plus grande insertion dans son environnement socio-économique immédiat et ainsi donner aux élèves-attachés l'opportunité de parfaire leur formation de «fonctionnaire-citoyen».
Une évidence car elle illustre la parfaite corrélation entre les valeurs de la république et celles du service public : égalité, déontologie,exemplarité, laïcité, lutte contre toute discrimination, notamment.
Avec ses élèves-attachés les plus à même, par leur parcours et leurs compétences, de renforcer la «réserve citoyenne», le monde enseignant peut compter sur de nombreuses bonnes volontés qui ne demandent qu'à servir la République et ses valeurs.
L'IRA de Lyon est fier d'être ainsi reconnu comme un partenaire pertinent de cette politique publique majeure.

Pierre-Henri VRAY

NUMERO SPECIAL



La première convention ambassadeur pour une école de service public signée à l'IRA de Lyon !



Le vendredi 4 septembre 2015, Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'est rendue à l'IRA de Lyon pour parrainer la convention "ambassadeur de la réserve citoyenne de l'éducation nationale"... La toute première convention "ambassadeur" signée entre une école de service public et les services du ministère de l'Education nationale.



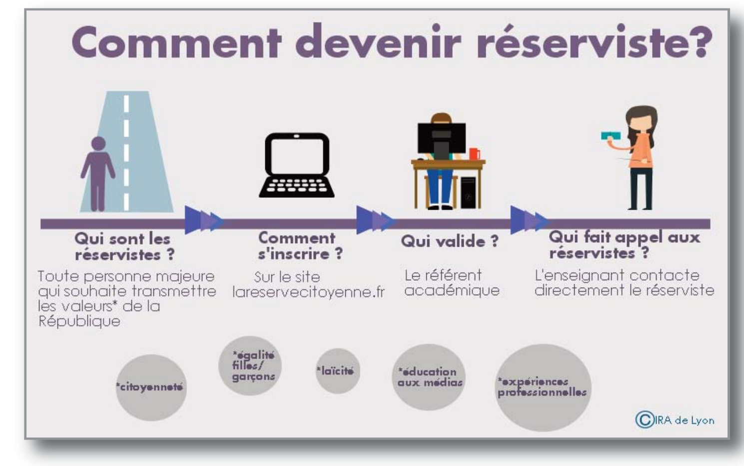
Vidéos :
https://www.ira-lyon.gouv.fr/fr/Pages/Visite-ministre-convention-reserve-citoyenne.aspx



De gauche à droite : le directeur de l'IRA, Pierre-Henri Vray, le préfet de la région Rhône-Alpes, Michel Delpuech, la ministre de l'Education nationale, Nadjat Vallaud-Belkacem et la rectrice de l'académie de Lyon, Françoise Moulin-Civil.

La réserve citoyenne : mode d'emploi

Après les attentats terroristes de janvier 2015, la ministre de l'Éducation nationale a souhaité mettre en place "la réserve citoyenne".
Ce nouveau dispositif permet à toute personne majeure de s'engager aux côtés des équipes enseignantes pour transmettre les valeurs républicaines au sein des écoles.
Pour diffuser le plus largement possible la démarche, l'IRA de Lyon a souhaité s'associer à ce dispositif en tant qu'"ambassadeur".
A l'heure actuelle, dix élèves stagiaires de l'IRA de Lyon se sont déjà engagés comme réservistes.



Pour en savoir plus...
Formulaire d'inscription: http://www.lareservecitoyenne.fr/
Texte de référence: http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=88574
Convention: https://www.ira-lyon.gouv.fr/fr/Documents/Convention-ambassadeur-reserve-citoyenne-signee.pdf



La lettre de l'IRA de Lyon - Octobre 2015 - N°14

Des élèves-attachés déjà très impliqués



De gauche à droite : Marion Techer, Ismaël Ouanes et Gwenaëlle Radais

Pourquoi vous engagez-vous dans le dispositif de Réserve citoyenne ?

Gwénaelle Radais : La réserve citoyenne représente pour moi une opportunité de pouvoir prolonger mon engagement au profit des valeurs républicaines qui sont, depuis une quinzaine d'années, au cœur de mes engagements tant professionnels qu'associatifs. Concrètement, j'aimerais, outre les actions classiques de type «témoignage» en milieu scolaire, pouvoir créer avec mes camarades réservistes de l'IRA et de nouveaux partenaires déjà identifiés une action de sensibilisation novatrice au bénéfice de jeunes issus de quartiers sensibles de type «speed dating de la citoyenneté» à l'occasion d'un match de l'OL ou du LOU.

Que souhaitez-vous transmettre aux élèves que vous aurez un jour en face de vous ?

Ismaël Ouanès : Avant tout, je veux leur rappeler que j'étais moi aussi un élève comme eux il n'y a pas si longtemps. J'ai toujours le souvenir des jours où j'allais à reculons à l'école. Malgré tout, je dois à l'école ce que je suis devenu. C'est en m'instruisant à l'école que j'ai passé avec succès le concours des IRA. L'école leur permettra de réaliser leurs envies, quelles qu'elles soient. Ils doivent comprendre que pour cela ils doivent profiter au mieux de tout ce que l'école leur apporte. Ils pourront respecter et faire respecter leurs droits et devoirs. Ces droits et devoirs découlent des valeurs que promeut la République. Ces mêmes valeurs leur permettent de s'amuser et de vivre paisiblement avec leurs amis, leurs voisins, avec les autres.

Quelles sont vos impressions à la suite de cette rencontre avec la ministre et tous les partenaires institutionnels?

Marion Techer : Cette rencontre a démontré la volonté de l'administration de participer à un projet global et solidaire. Cela a permis d'initier une action au sein de l'institut : certains élèves attachés s'organisent afin d'intervenir auprès des écoles en tant qu'ambassadeur de la réserve citoyenne. La signature de cette convention me laisse à penser que ce projet de réserve citoyenne s'inscrira dans la pérennité.

LES AMBASSADRICES • LES AMBASSADEURS
LA RÉSERVE CITOYENNE
ÉDUCATION NATIONALE

Interview du référent académique Laurent BESSUEILLE



Vous avez été nommé récemment «référent Réserve citoyenne» de l'académie de Lyon. Quel est votre rôle dans ce dispositif ?

La première de mes missions consiste à valider les candidatures des futurs réservistes. Il s'agit de vérifier les dossiers puis d'évaluer la pertinence de chaque candidature.

La liste des réservistes est accessible aux personnels des établissements scolaires depuis le 15 septembre et les premières interventions de réservistes auprès des élèves vont pouvoir débuter.

Au niveau de votre académie, combien de demandes d'inscription de réservistes avez-vous reçues? Quel est le profil attendu ?

Plus de 200 demandes ont déjà été reçues par notre académie.

Nous n'attendons pas un profil particulier. Je constate une très grande diversité de parcours, de compétences, d'âges dans les dossiers des candidats. De nombreux réservistes proposent d'intervenir dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, dans celui de l'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons, ou encore dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information. Les réservistes souhaitent aussi partager leurs expériences professionnelles.

Une convention «ambassadeurs de la réserve citoyenne» vient d'être signée entre votre académie et l'IRA de Lyon. Quelles sont vos attentes cet égard ?

L'IRA va pouvoir mobiliser ses personnels, ses collaborateurs, ses élèves attachés, ses anciens élèves, son réseau tout entier pour susciter des vocations. Nous comptons sur l'IRA pour promouvoir la Réserve citoyenne. Les ambassadeurs ont vocation à faire connaître la Réserve, son fonctionnement, ses objectifs.

Qu'allez-vous mettre à disposition des élèves de l'IRA pour les accompagner dans cette démarche ?

Le rectorat se propose d'accompagner les élèves-attachés en leur présentant le système éducatif et son fonctionnement. Cela leur permettra de bien comprendre l'environnement dans lequel ils sont amenés à intervenir. Une conférence sur la laïcité est aussi possible. Enfin, n'oublions pas que les réservistes seront en contact avec le ou les professeurs qui les auront sollicités. Ces derniers connaissent parfaitement les élèves et leurs besoins. Ils sauront guider les réservistes pour définir la forme de leurs interventions.